ORDRE DE RENVOI

(Concernant l'examen de la question du perfectionnement du régime bancaire au Canada)

CHAMBRE DES COMMUNES,

Le lundi 13 février 1928.

Il est résolu que le Comité permanent des banques et du commerce soit

composé des membres suivants:

MM. Allan, Bennett, Benoît, Bird, Black (Halifax), Bock, Bothwell, Brown, Casgrain, Casselman, Cayley, Chaplin, Clark, Donnelly, Drayton (sir Henry), Ernst, Fafard, Geary, Gervais, Guerin, Hanson, Harris, Hay, Hepburn, Irvine, Jacobs, Ladner, Lang, McLean (Melfort), McMillan, McPhee, McRae, Matthews, Odette, Perley (sir George), Robb, Robinson, Robitaille, Ross (Moose Jaw), Rutherford, Ryckman, Smith (Stormont), Smoke, Spencer, Steedsman, Stevens, Vallance, Ward, Woodsworth, Young (Weyburn).—50.

(Quorum: 15)

Certifié.

ARTHUR BEAUCHESNE, Greffier de la Chambre.

Il est ordonné que le Comité permanent des banques et du commerce soit muni des pouvoirs d'enquêter sur toutes les questions qui lui seront soumises par la Chambre, de faire rapport, de temps à autre, de ses observations et de ses recommandations à ce sujet, et de requérir les personnes, les documents et les archives nécessaires à la poursuite de ladite enquête.

Certifié.

ARTHUR BEAUCHESNE, Greffier de la Chambre.

Le lundi 13 février 1928.

Il est résolu que la Chambre est d'avis qu'il est urgent d'étudier la question du perfectionnement de notre régime bancaire et que le Comité des banques et du commerce soit chargé d'examiner les possibilités qu'il y aurait de le perfectionner, et de faire rapport à la Chambre sur cette question.

Certifié.

ARTHUR BEAUCHESNE, Greffier de la Chambre.

Le mercredi 15 février 1928.

Il est ordonné que le nom de M. Sanderson soit remplacé par celui de M. McMillan dans la liste des membres du Comité permanent des banques et du commerce.

Certifié.

ARTHUR BEAUCHESNE, Greffier de la Chambre.